



JFR/SC

APPEL à un arrêt des titres de PQN datés du 13 juin (ou du 14 pour les journaux du soir)

Lundi 11 juin 2007, l'ensemble des organisations syndicales était réuni avec une partie minimale des éditeurs pour négocier la politique salariale 2007.

Le président du SPQN (ex SPP) a signifié que la négociation concernait uniquement les salariés des imprimeries ; une autre discussion aurait lieu pour les salariés des sièges éditoriaux.

Par cette volonté, le SPQN veut mettre fin à une politique salariale régionale. Par extension, nous pouvons comprendre sans ambiguïté que demain, la politique de protection sociale pourra être différente en fonction du secteur dans lequel le salarié travaille. Nous ne croyons pas les éditeurs quand ils affirment qu'il s'agit là d'une revendication d'Info'com et du SIP car, comme nous, malgré nos divergences, nos camarades sont attachés à un fonctionnement collectif régional et au rassemblement des salariés de la profession.

Les délégués du SGLCE se sont réunis le 12 juin 2007. Ils avaient averti le SPQN depuis le 31 mai dernier qu'ils n'accepteraient en aucun cas les remises en cause d'acquis collectifs, de convention collective et de toute opération dissociant les sièges éditoriaux, les imprimeries et le secteur de la distribution, notamment en ce qui concerne la politique salariale. Visiblement, les éditeurs n'ont pas voulu entendre.

Ils sont aujourd'hui les seuls responsables de l'arrêt des titres.

Le SGLCE souhaite de toutes ses forces que les éditeurs reviennent à des négociations normalisées prenant en compte l'ensemble des salariés de la profession. Une telle issue permettrait l'arrêt du mouvement.

Paris, le 12 juin 2007